



## EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

**N°22/2023**

L'an deux mille vingt trois  
Le Jeudi 22 juin à 18h

**OBJET**

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni à Salle polyvalente – Auditorium de l'Arche Bernadette – 1, rue de Lorraine - THAON-LES-VOSGES (88150), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

**FINANCES**

-----

Décision modificative  
n°1 au budget primitif  
2023

M. Michel FOURNIER est nommé secrétaire de séance.

### **SONT PRESENTS**

ARNOULD Nicole, BEGEL Jean-Pierre, BERTRAND Hervé, CHAMPAGNE Patricia, CHOLEY Bertrand, COLNE Jacques, COTTEREAU Jacques, D'ALGUERRE Sylvie, DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, FOURNIER Michel, FRANCOIS Gilbert, GARCIN Daniel, GRANDVALLET François, GREMILLET Lydie, GUELLAFF Kevin, LEMESLE Christophe, MARCOT Véronique (à partir de la délibération N°25/2023), MARTINET Jean-Luc, MICHEL Lucette, MUNIERE Jean-Luc, NEXON Gilles, PETIT Jean-Paul, PIERRE Gabriel, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, TANNEUR Céline, TIHAY Jean-Christophe (à partir de la délibération n°24/2023), THOMAS Dominique, TOUSSAINT Michel, VILLEMIN Yannick

**DATE DE  
CONVOCATION**

13/06/2023

**NOMBRE DE  
DELEGUES  
EN EXERCICE**

56

### **SONT EXCUSES**

ADAM Christian, AIGLE Alain, ALBERTOLI Patrick, AULEN Christian, BAILLY Pierre, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTOCCHI Franck, BŒUF Patrick, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOXBERGER Jean-Daniel, BOYE Pascal, CASSAGNE Philippe, CLAUDON Philippe, COMBEAU Jean-Michel, CREUSILLET Marie-Claire, DEL GENINI Elisabeth, DESTRIGNEVILLE Hervé, DESVERNES Yves, DREVET Frédéric, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FERRY Martine, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GEORGE Dominique, GRASSER Jacques, GREWIS Vanessa, GUILLAUMEY Jean-Marie, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HAMMAMI Amira, HAMMOUALI Nadia, HATIER Maurice, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JACQUOT Michel, JEAN Virginie, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LAPORTE Irène, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Annick, LEMARQUIS Christine, LEROY Patrick, LOUIS Claude, MARQUAIRE Dominique (donne pouvoir à THOMAS Dominique), MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MICHEL Jean-Pierre, MONCHIERI Marine, MOUGIN Dominique, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick, PARVE Emmanuel, PERILLAS Patrick, PHILIPPE Jean-Pierre, POIRIER Stéphanie (donne pouvoir à VILLEMIN Yannick), RELION Marie-Chantal, RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROCHE Monique, SALVADOR Victorio, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SOLTYS Philippe, SYLVESTRE Pierre, TATIN Yannick, THIEBAUT Christine, THIERY François, THOMAS Philippe, VAGNE Daniel, VAGNER Patrick, VARIN Gilles, VINCENT Jacques

**NOMBRE DE  
PRESENTS**

29

**NOMBRE DE  
POUVOIRS**

2

**NOMBRE DE  
VOTANTS**

29

**NOMBRE DE  
SUFFRAGES  
EXPRIMES**

29

**RAPPORT DU VICE-  
PRESIDENT**

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le



ID : 088-200048726-20230622-DELIB22\_2023-DE

Monsieur le Président demande à M. Christophe LEMESLE, Vice-Président délégué aux Finances, de présenter la décision modificative n°1 aux membres du Comité.

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 30 mars 2023 qui approuve le budget primitif de l'exercice en cours,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements de crédits à l'intérieur de la section de fonctionnement et de la section d'investissement, liés notamment :

- A la nécessité de procéder à une augmentation de capital pour la SEM les insolites du Patrimoine ;
- A la nécessité d'opérer une provision pour risque concernant les actifs relevant de Vosges TV ;
- A la nécessité de procéder aux inscriptions de crédits de dépenses et de recettes concernant l'action « étude logistique » afférente au Plan alimentaire territorial (PAT) ;
- A la perception de recettes de fonctionnement supplémentaire ;

Dans ce cadre, il convient que les membres du Comité Syndical se prononcent sur la décision modificative n°1 au budget 2023, comme ci-après énoncée :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chap	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
11	60636	Vêtements de travail	2 000,00 €	
	6168	Autres primes d'assurance	6 442,25 €	
	6188	Autres frais divers	29 600,00 €	
	6281	Concours divers	2 000,00 €	
012	6331	Versement de transport	800,00 €	
	6332	Cotisations versées au FNAL	200,00 €	
	6338	Autres impôts et taxes sur rémunérations	1 500,00 €	
	64131	Rémunérations (non titulaires)	25 000,00 €	
	6451	Cotisations URSSAF	10 000,00 €	
	6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 000,00 €	
	6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 000,00 €	
	6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 500,00 €	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00 €		
65	657358	Autres groupements	4 000,00 €	
67	6745	Subvention aux personnes de droits privés	-45 549,00 €	
68	6866	Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers	19 200,00 €	
023		Virement à la section d'investissement	66 299,00 €	
70	70878	Produits des services par d'autres redevables		4 250,00 €
74	744	FCTVA		315,00 €
	74718	Dotations, subventions et participations - autres		30 000,00 €
	7473	Dotations, subventions et participations - Département		65 163,70 €
	7477	Dotation, subventions et participations – Europe		28 263,85 €

TOTAL				
SECTION D'INVESTISSEMENT				
Chap	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
21	2182	Matériel de transport	5 000,00 €	
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 000,00 €	
26	261	Titres de participation	45 549,00 €	
20	2051	Concessions et droits similaires		650,00 €
024		Produits de cessions d'immobilisation		3 600,00 €
021		Virement de la section de fonctionnement		66 299,00 €
TOTAL			70 549,00 €	70 549,00 €

Envoyé en préfecture le 28/06/2023  
 Reçu en préfecture le 28/06/2023  
 Publié le  
 ID : 088-200048726-20230622-DELIB22\_2023-DE

**DELIBERATION**

Après avoir entendu le rapport du Vice-Président délégué aux Finances et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

DECIDENT d'approuver la décision modificative n°1 au budget 2023, comme ci-dessus proposée.

Pour extrait certifié conforme,  
 Le Président,

Yannick WILLEMIN

